



AGRI • AGRO

PRODUC • TRANSFO • SERVICES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Et si tu adhérais ?

...Tu hésites encore ?

Ce livret est pour toi !

Mine de rien, se syndiquer, c'est pas rien !



C'est quoi exactement, un syndicat ?

Un syndicat, c'est un groupe de personnes qui exercent la même profession ou des métiers similaires. Son but est d'étudier et défendre les droits, mais aussi les intérêts matériels et moraux, collectifs et individuels des travailleurs. Ils négocient, avec les associations d'employeurs, les conventions collectives et les accords de branche, d'entreprise ou d'établissement.

Cfdt:



Je vois... Et la CFDT, dans tout ça ?

La CFDT ? C'est le premier syndicat français en nombre d'adhérents, tous secteurs professionnels confondus, petites ou grandes entreprises, dans le privé et le public, et dans toutes les régions de France... Et c'est aussi le premier syndicat de France en nombre de voix aux élections professionnelles, secteurs privé et public confondus.

Cfdt:



La CFDT est le syndicat où l'adhérent a des droits. Le droit d'être écouté, respecté, informé, défendu gratuitement en cas de problème.

La CFDT n'est ni de gauche ni de droite : elle est du côté des salariés. Son premier objectif est d'obtenir des droits nouveaux pour les salariés en faisant reculer les inégalités.

La CFDT est un syndicat pragmatique, qui préfère trouver des solutions par le dialogue, mais n'hésite pas à se mobiliser contre des mesures injustes.

La CFDT est un syndicat laïc qui respecte toutes les croyances religieuses ou philosophiques tant qu'elles ne conduisent pas à la haine, au racisme, à l'exclusion.

La CFDT sait que le monde change, qu'il faut en permanence mettre à jour les revendications pour faire face aux évolutions du travail, à la précarité. Elle sait aussi que l'environnement ne doit pas être mis de côté dans nos décisions.

La CFDT adhère à la Confédération européenne des syndicats (CES) et est affiliée à la Confédération syndicale internationale.



OK mais si j'adhère, je vais être mal perçue par mon employeur !

Le droit d'adhérer à un syndicat et de défendre ses droits et ses intérêts a été reconnu en France par la loi dite « Waldeck-Rousseau » (en 1884). Ce droit a été ensuite réaffirmé dans la Constitution.
Tu peux te syndiquer en toute confidentialité (l'adhésion est secrète) dans ton entreprise ou bien à l'extérieur, dans un syndicat professionnel local. La structure CFDT la plus proche de toi est là pour t'aider... Alors n'hésite plus : fonce ! Tu ne crains rien ! ...C'est la liberté syndicale !

Cfdt:



Oui mais... De toute façon, adhérer, est-ce vraiment utile ?

Être adhérent à la CFDT, c'est :

- donner du poids à ton syndicat dans les négociations et concertations, qu'elles soient locales ou nationales, pour défendre et proposer de nouveaux droits pour tous les salariés. C'est grâce au nombre de ses adhérents que la CFDT est légitime pour s'exprimer en leur nom ;
- bénéficier de tout le réseau et de l'expertise des militantes et militants CFDT pour te conseiller, t'accompagner, t'aider et te guider ;
- pouvoir agir, t'engager et militer via les enquêtes et les grandes consultations CFDT. Agir sur d'autres aspects que le travail, par exemple sur les aides au logement ou sur les enjeux du développement durable et de responsabilité sociale des entreprises ;
- avoir accès à une offre de services incluse dans le prix de ton adhésion (voir pages 10-12).

Cfdt:

Adhérer, ça vaut le “coût” !



De toute façon, je ne vais pas rester longtemps dans mon entreprise...

Ce n'est pas un problème, car tu adhères à la CFDT et pas seulement dans ton entreprise actuelle. En cas de changement professionnel, il suffira de nous prévenir, et nous ferons le transfert de ton adhésion. En plus, il y a de bonnes chances que tu sois bien accueillie dans ta nouvelle entreprise en raison de nos nombreuses sections syndicales. En restant affiliée, tu maintiens tes droits, en conservant ton accompagnement dans ton parcours professionnel, tout en participant au maintien de la mutualisation des ressources pour tous.

Cfdt:



Au fait... Si j'adhère, combien ça va me coûter ?

Pour plus d'équité, la cotisation est proportionnelle au salaire : 0,75% de la rémunération nette imposable avant prélèvement à la source. Par exemple, si ton salaire est de 1.300€ net avant impôt, cela représente 9,75 € par mois ($1.300 \times 0,75\%$). Mais ce n'est pas tout ! Tu peux ensuite déduire 66% en crédit d'impôt, ou inclure la cotisation dans tes frais réels. Au final, après déduction fiscale, tu ne payes en réalité que 3,32€... soit le prix d'un cheeseburger dans un fastfood ! ...Avoue que ça vaut le coup pour être dans un réseau d'aide et d'entraide !

Cfdt:



Et à quoi sert cet argent ?

Plein de choses !

- Mobiliser des ressources pour des actions syndicales,
- construire des demandes et des propositions syndicales,
- communiquer des informations,
- diffuser l'information sur les résultats de la négociation collective d'entreprise, de branche professionnelle ou interprofessionnelle,
- organiser des rencontres avec d'autres adhérents et militants pour partager des actions et des positionnements (par exemple : participer à la campagne itinérante d'information sur les droits des travailleurs saisonniers qui sont en majorité des jeunes),
- te permettre de participer à des enquêtes sur de nombreux thèmes de la vie au travail et des relations professionnelles,
- financer des services aux adhérents (voir pages 10-12)...

Cfdt:



Ah oui, quand même... Je commence à me dire que ça vaut le coup d'adhérer...

Mais ce n'est pas tout ! Être adhérente te donne accès à un espace dédié personnalisé : ton espace adhérent te permet d'accéder à de nombreux services, informations, outils et contacts.

Tu pourras :

- accéder directement au service « Réponses à la carte »,
- contacter ton syndicat,
- accéder à tes informations personnelles,
- télécharger ton attestation fiscale et gérer ta cotisation (n'oublie pas qu'elle te donne droit à un crédit d'impôt),
- découvrir nos outils thématiques, l'actualité de ta région et de ta fédération,
- consulter les petites annonces de nos adhérents (location de vacances, ventes diverses, etc.), ou en déposer une,
- accéder à des groupes d'échange et de partage d'informations, et même (bientôt) à des formations en ligne...

...Bref : tu as tout pour rester connectée à la CFDT !

Cfdt:



Donc, en résumé : adhérer à la CFDT me donne accès à plein de services et partenaires, et me permet de rejoindre une communauté qui unit ses ressources pour construire l'avenir du travail, défendre les salariés, négocier des accords...

Voilà ! Et sache qu'en rejoignant la CFDT, tu pourras t'informer sur :

- les droits et les devoirs liés à la déconnexion,
- la conciliation des temps,
- les sujets de mixité, égalité hommes / femmes, paternité, maternité,
- mettre « du social dans notre assiette »,
- l'aménagement de ton temps de travail,
- l'usage des outils numériques,
- la lutte contre les discriminations,
- le développement durable et la transition écologique,
- et plein d'autres sujets encore !

Cfdt:

La **CFDT** travaille en réseau avec de nombreux partenaires (ex. : partenaires associatifs, notamment ceux du Pacte du pouvoir de vivre, ou organismes paritaires tels que Action Logement).

Des partenaires pour un monde meilleur

La **CFDT AGRI-AGRO** a constitué **Les Oranges vertes**, un réseau d'adhérents et de militants pour être force de propositions, mais aussi relais pour des actions concrètes de transition écologique dans les entreprises.

La **CFDT** a participé (avec des syndicats belge, bulgare et italien) à un projet européen d'outillage des militants syndicaux sur la transition juste. Le but est d'aider les représentants syndicaux à agir en faveur de la transition écologique (climat, recyclage...), tout en préservant l'emploi et le travail décent en s'appuyant sur la négociation collective.



La place de la CFDT en Europe et à l'international

Les militants **CFDT** font aussi bouger les choses et sont force de proposition au-delà de nos frontières.

La **CFDT** est membre de la CES (Confédération Européenne des Syndicats, ou ETUC).

La CES est la voix des travailleurs et représente 45 millions de membres de 89 organisations syndicales nationales réparties dans 39 pays européens ainsi que dix fédérations syndicales européennes. Elle a mis en place un Comité des jeunes pour faire face à la montée du chômage et à précarisation de l'emploi qui frappe les jeunes en Europe.

La **CFDT** est engagée au sein de la CES/ETUC dans la promotion d'un modèle social européen progressiste et porteur d'une transition juste. Elle soutient notamment l'idée d'une convergence salariale entre les pays et d'un salaire minimum européen. Elle

revendique d'avoir une ambition forte sur la directive européenne relative au devoir de vigilance des entreprises en matière de respect des droits humains et de durabilité, en cours de construction. Ce texte devrait être formellement adopté en 2024. Le texte devrait être formellement adopté en 2024.

Il établit des règles relatives aux obligations des grandes entreprises en ce qui concerne les incidences négatives réelles et potentielles sur les droits de l'homme et l'environnement, à l'égard de leurs propres activités, des activités de leurs filiales et de celles de leurs partenaires commerciaux. La directive prévoit aussi des règles sur les sanctions et la responsabilité civile en cas de violation de ces obligations. Enfin, elle pose l'obligation pour les entreprises d'adopter un plan d'action pour que leur stratégie économique respecte l'accord de Paris sur le Climat.

La **CFDT AGRI-AGRO** est également membre de la Fédération Européenne des syndicats des Secteurs de l'Alimentation, de l'Agriculture et du Tourisme (EFFAT).

Cette fédération syndicale européenne représente 116 syndicats nationaux de 37 pays européens et défend les intérêts de plus de 25 millions de travailleurs auprès des institutions européennes, des associations patronales européennes et des entreprises transnationales.

La **CFDT AGRI-AGRO** est très active au sein de l'EFFAT pour assurer la promotion d'une politique agricole commune (PAC) durable, la sauvegarde de l'emploi et des rémunérations équitables dans les zones rurales, et le développement du dialogue social afin d'améliorer les conditions de travail dans ces secteurs.



En savoir plus sur certaines aides...

Tu travailles en intérim ?

Le **FASTT** (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire) : ce service à destination des salariés intérimaires leur propose des aides, des services et des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social... Le **FASTT** est administré par les partenaires sociaux de la branche du travail temporaire.

>>> <https://www.fastt.org/>

Tu occupes un travail saisonnier ?

Depuis 25 ans, la **CFDT** organise chaque été des campagnes mobiles d'information des travailleurs saisonniers sur leurs droits. Sur son site internet (www.cfdt.fr), la **CFDT** a mis en place une Maison des saisonniers virtuelle ([https://](https://www.cfdt.fr/portail/actualites/campagnes-et-temps-forts/mai-son-des-saisonniers-srv1_1176873)

www.cfdt.fr/portail/actualites/campagnes-et-temps-forts/mai-son-des-saisonniers-srv1_1176873)

Tu cherches un logement ?

La **CFDT** s'investit beaucoup dans la mise en place d'aides au logement pour les jeunes à travers des organismes paritaires. Voici quelques exemples d'aides au logement mises en place par les partenaires sociaux d'**Action Logement** (où siège la **CFDT**).

Pour les salariés du secteur agricole relevant de la MSA

Des difficultés croissantes d'accès au logement persistent qui sont de réels freins aux mobilités et à l'emploi. Pour relever ces défis, les partenaires sociaux au sein d'**Action Logement** ont mis en place des solutions sur tous les segments du lo-

gement. Ces aides facilitent l'accès au toit pour tous les salariés du secteur privé, agricole et non agricole. Plusieurs de ces dispositifs d'aides mis en place par les partenaires sociaux sont cumulables entre eux.

>>> www.actionlogement.fr

Les aides pour louer un logement

Sur le parc social

La plateforme AL'in

Pour une demande de logement social qui se fait en ligne, via la plateforme **AL'in** où il est possible de consulter directement les offres de logements disponibles. Il faut au préalable disposer d'un numéro unique d'enregistrement pour l'attribution d'un logement social. L'attribution est soumise à des plafonds de ressources.

>>> <https://al-in.fr>



Le logement temporaire

Les salariés de moins de trente ans peuvent rechercher un logement pour une location de courte durée (de quelques semaines à deux ans maximum) dans le cadre d'un premier emploi, d'une formation, d'une mutation... La demande d'accès à ces résidences avec services se fait en ligne : <https://site.action-logement.fr/demande-de-logement-temporaire>

Sur le parc privé

La garantie locative Visale

Pour inciter les bailleurs à louer en confiance, la garantie **Visale** remplace la caution personne physique (ou parentale) en couvrant les bailleurs contre des risques d'impayés de loyer (dans la limite de 36 mois de loyers impayés) et de dégradations locatives (dans la limite de 2 mois de loyer).

100% digitalisée et gratuite, la garantie **Visale** dispense ainsi le locataire d'apporter toute autre caution ou assurance à son bailleur.

Cette offre s'adresse à tous les jeunes jusqu'à 30 ans révolus, quelle que soit leur situation professionnelle (salariés du secteur privé, public et agricole, alternants, étudiants, etc.).

Des tutoriels sont mis en ligne pour expliquer la garantie **Visale** à son bailleur.

La carte des Ambassadeurs **Visale** indique les agences immobilières qui recommandent chaudement **Visale** aux bailleurs.

La garantie Visale bénéficie à plus de 300.000 personnes par an. 95 % des bailleurs sont satisfaits du dispositif ; 79 % des contrats de location conclus n'auraient pas été conclus sans **Visale** et 62% des locataires qui y ont recours ont pu se rapprocher de leur lieu de travail.

A noter : la nouvelle convention quinquennale passée entre l'Etat et les partenaires sociaux vient d'acter une ouverture dès 2024 de ce dispositif aux travailleurs saisonniers et une extension au logement

intergénérationnel solidaire dont la **CFDT** soutient le développement de longue date.

>>> www.visale.fr

Des subventions

- L'**AVANCE AGRI-LOCA-PASS** (dépôt de garantie) propose une avance du dépôt de garantie jusqu'à 2.000 €, cumulable avec le recours à la garantie locative **Visale**.

- L'aide **AGRI-MOBILI-JEUNE** s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en alternance, locataires de leur résidence principale et salariés du secteur agricole ; il s'agit d'une prise en charge du loyer à hauteur de 300 euros par mois. Une demande en ligne est possible entre 16h00 et 18h00 et ces enveloppes de subventions annuelles ne sont pas illimitées.

- L'aide **AGRI-MOBILITE** propose une aide au déménagement. Tout salarié d'une entreprise du secteur agricole, en situation de mobilité professionnelle (c'est-à-dire embauché, muté ou envoyé en formation dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi) et qui doit changer de logement, peut bénéficier d'une aide au déménagement d'un montant pouvant aller jusqu'à 3.200 €.





L'aide prend en charge les frais d'accompagnement à la recherche d'un logement par une agence immobilière et une partie des dépenses liées à la mobilité professionnelle (double charge de logement, frais d'agence...). Cette aide vise aussi à diminuer les distances domicile-travail !

- **L'aide aux saisonniers agricoles** propose une subvention mensualisée jusqu'à 600 €, sur une période maximale de 4 mois, pour couvrir les frais d'hébergement pendant la saison.

Des prêts Accession

- Le prêt **AGRI-ACCESSION** consiste en une offre de prêt jusqu'à 40.000 € au taux de 1,5 % remboursable sur 25 ans. Ce prêt peut financer l'acquisition d'un logement neuf

ou ancien, avec ou sans travaux, la construction d'une maison individuelle ou toutes les opérations d'Accession Sociale. Il s'adresse aux salariés d'un secteur agricole de 50 salariés et plus.

Il existe aussi des prêts pour les travaux (voir sur le site www.actionlogement.fr).

- Le **Conseil en financement** : un conseil en financement gratuit pour l'achat d'une première résidence principale.

L'accompagnement social

Action Logement propose aussi un service d'accompagnement social aux salariés faisant face à des difficultés ayant un impact en matière de logement (séparation, décès, chômage, surendettement...).

Pour les salariés de nos secteurs relevant du régime général

Pour les salariés relevant du régime général, les aides au logement sont assez similaires :

Des offres pour louer :

- Plateforme **AL'in**
- Logement intermédiaire à **INLI**
- Logement temporaire

Les aides :

- La garantie **VISALE** (plus besoin de la caution de parents ou amis !)
- **LocaPass**, une avance de trésorerie pour payer le dépôt de garantie à l'entrée dans le logement
- **Mobili-jeunes**
- **Louer pour l'emploi**

Pour en savoir plus : <https://www.actionlogement.fr/moment-de-vie/trouver-un-logement>

Les services et aides à l'adhérent

RÉPONSES À LA CARTE : un service d'accueil téléphonique dédié aux adhérents

Avec ce service, il y a toujours quelqu'un qui t'écoute, te répond, t'oriente.

“ Réponses à la carte ”, c'est un numéro de téléphone réservé à tous les adhérents de la **CFDT** : 09 69 39 19 39 (non surtaxé).

Ce service est disponible 7 jours sur 7, 24h/24h, en remplissant un formulaire depuis ton espace adhérent sur monespace.cfdt.fr

LE SOUTIEN JURIDIQUE

A partir de 6 mois d'adhésion à la **CFDT**, en cas de conflit individuel au travail, la Caisse nationale d'action syndicale (**CNAS**) pourra verser une aide financière aux honoraires d'un avocat, mais son syndicat pourra aussi lui proposer une assistance gratuite avec un défenseur syndical agréé. Grâce à ce service, l'adhérent **CFDT** a l'assurance de ne plus être seul face à son employeur.

La **CFDT** travaille aussi avec un grand réseau d'avocats appelé **AVEC** (www.reseau-avec.com)

« PRESTATION GRÈVE »

La **CFDT** est la seule organisation syndicale française à disposer d'une "caisse de grève" pour ses adhérents. En cas de retenues de salaire pour fait de grève, elle les aide financièrement, ce qui permet de compenser la perte de salaire durant leur mobilisation. Ce service est proposé par la Caisse nationale d'action syndicale de la **CFDT**.

L'ASSURANCE VIE PROFESSIONNELLE

L'assurance « vie professionnelle » auprès de la **MACIF** prend en charge les frais liés à la défense d'un adhérent mis en cause par un tiers (autre que son employeur) dans l'exercice de sa profession, si l'employeur refuse d'assurer la défense de son salarié.

L'ASSURANCE VIE SYNDICALE

Cette assurance couvre les militants **CFDT** en cas de dommage corporel à l'occasion de leur activité syndicale. Elle est proposée par la **CNAS**, qui est financée par une partie des cotisations syndicales à la **CFDT**. Elle indemnise tous les adhérents, s'ils sont victimes d'un accident à l'occasion de leur participation à la vie de l'organisation syndicale et qui ne serait pas pris en charge au titre d'accident du travail.

L'aide consiste en une couverture de type « accident du travail » (décès, invalidité, rapatriement, frais de traitement, perte de salaire) couvrant les risques physiques dans le cadre de l'action militante.

JOB À LA CARTE ACCOMPAGNE NOS ADHÉRENTS DANS LEUR RECHERCHE D'EMPLOI OU LEUR PROJET DE RECONVERSION

L'adhésion à la **CFDT** donne accès à des services numériques gratuits : en recherche d'emploi ou en reconversion, notre service “Job à la carte” t'accompagne. En tant qu'adhérent, tu as accès à notre plateforme CV/compétences qui propose une aide à la rédaction de CV, à l'envoi de candidatures spontanées ciblées...

Il s'agit d'un service créé en partenariat avec **AESIO**.

PETITES ANNONCES DES ADHÉRENTS

Grâce à nos petites annonces trouvez, vendez, donnez.... (vacances, culture, loisirs, logements, voitures...)

Nos adhérents bénéficient gratuitement du service de petites annonces en ligne sur l'Espace adhérents **CFDT** ou dans notre magazine mensuel.

Ce service est réservé aux particuliers. Comment ? En vous connectant sur votre espace adhérents.





L'ADHÉSION c'est SERVICES compris !

Être adhérent-e à la CFDT, c'est aussi avoir accès
à tous les services inclus dans le prix de mon adhésion...

RÉPONSES À LA CARTE

SERVICE À L'ADHÉRENT

Une question ?
Parce que je suis
adhérent, je peux
à tout moment avoir
une réponse, y compris
sur les sujets qui
concernent ma vie
privée (logement,
allocations, etc).

La plateforme d'aide
à la recherche d'emploi,
de stage et de reconversion
professionnelle.

JOB

à la carte



Bénéficiez gratuitement
du service de petites
annonces en ligne
sur l'Espace adhérents CFDT
ou dans *Cfdt Magazine*.

Avantages & moi

La billetterie loisirs et culture
à tarifs réduits pour les
salariés adhérents des petites
entreprises et du particulier
employeur.

MaFormation Cfdt:

Notre plateforme
multimodale vous
propose des modules
en e-learning, intégralement dédiés
à la formation CFDT, en présentiel,
en classe virtuelle ou en format mixte
(présentiel + distanciel).

en 1 clic !

CNAS

Caisse Nationale d'Indemnité Syndicale

SOUTIEN JURIDIQUE Vous
n'êtes plus seul face à votre
employeur, un défenseur
syndical agréé ou un avocat
vous représente.

LA PRESTATION GRÈVE

La CFDT est la seule à proposer
à ses adhérents une caisse de
grève qui indemnise leur perte
de revenus en cas de grève*.

L'ASSURANCE

"VIE SYNDICALE" Couvre
les adhérents en cas de
dommage corporel à l'occasion
de leur activité syndicale.

L'ASSURANCE

"VIE PROFESSIONNELLE"
Prend en charge les frais
de défense en cas de mise
en cause par un tiers dans
l'exercice de sa profession,
si l'employeur refuse d'assurer
la défense de son salarié*.

*Services actifs à partir de 6 mois
de cotisation.

En savoir plus dans votre livret d'accueil CFDT !
www.CFDT.fr/bienvenue

CFDT.FR

En plus, ma cotisation bénéficie d'un crédit d'impôt
de 66% ou est déductible de mes frais réels !



AVANTAGES & MOI : billetterie pour les salariés des très petites entreprises (TPE) et employés à domicile qui n'ont pas de CSE

Tu es salarié(e) d'une très petite entreprise (moins de 11 salariés), ou employé(e) à domicile (assistante maternelle, aide de vie, jardinier, etc.) ET tu es adhérent(e) de la **CFDT**, tu bénéficies alors de nombreuses réductions sur des activités culturelles et de loisirs grâce à notre service **Avantages&moi**. Pour les découvrir, connecte-toi sur ton Espace adhérents **CFDT**.

AIDE AUX VICTIMES DE RÉPRESSION SYNDICALE

Ce service est destiné aux militants mis à pied ou licenciés pour leur activité syndicale. Il est proposé par la CNAS.

MA FORMATION CDFT EN 1 CLIC : le nouveau service réservé aux adhérents CDFT

Notre nouvelle plateforme multimodale te propose des modules en e-learning, intégralement dédiés à la formation **CDFT**, en présentiel, en classe virtuelle ou en format mixte (présentiel + distanciel).

Le sais-tu ? Tu as des droits à la formation syndicale !
POUR EN SAVOIR PLUS : https://www.cfdt.fr/portail/nous-connaître/nos-services-aux-adhérents-srv1_320811

Tous ces services sont dispos sur l'espace adhérent du site "cfdt.fr"... un espace personnalisé auquel chaque adhérent(e) a accès en s'identifiant avec son NPA (numéro personnel d'adhérent) qui figure sur sa carte d'adhésion... Alors n'hésite plus !



On reste
en contact
?



Pour ne rien rater :
suis-nous
sur les réseaux sociaux !



Cartes contact à découper, à plier... et à distribuer autour de toi ! ;-)



J'adhère
en ligne !

Inventez de nouveaux droits !

Préparez un avenir plus stable pour les jeunes générations, avec plus de sécurité pour les salariés les plus fragiles et moins d'inégalités !

Sortez de l'isolement au travail et participez aux changements nécessaires !

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



FGA.CFDT.FR



#CFDTAgriAgro

Imprimé de façon
éco-responsable

Prenez contact avec la CFDT Agri-Agro !

Coordonnées du syndicat



AGRI • AGRO

PRODUC • TRANSFO • SERVICES

LA CFDT AGRI-AGRO,
C'EST...



FGA.CFDT.FR



J'adhère
en ligne !

Inventez de nouveaux droits !

Préparez un avenir plus stable pour les jeunes générations, avec plus de sécurité pour les salariés les plus fragiles et moins d'inégalités !

Sortez de l'isolement au travail et participez aux changements nécessaires !

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



FGA.CFDT.FR



#CFDTAgriAgro

Imprimé de façon
éco-responsable

Prenez contact avec la CFDT Agri-Agro !

Coordonnées du syndicat



AGRI • AGRO

PRODUC • TRANSFO • SERVICES

LA CFDT AGRI-AGRO,
C'EST...



FGA.CFDT.FR



J'adhère
en ligne !

Inventez de nouveaux droits !

Préparez un avenir plus stable pour les jeunes générations, avec plus de sécurité pour les salariés les plus fragiles et moins d'inégalités !

Sortez de l'isolement au travail et participez aux changements nécessaires !

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



FGA.CFDT.FR



#CFDTAgriAgro

Imprimé de façon
éco-responsable

Prenez contact avec la CFDT Agri-Agro !

Coordonnées du syndicat



AGRI • AGRO

PRODUC • TRANSFO • SERVICES

LA CFDT AGRI-AGRO,
C'EST...



FGA.CFDT.FR



J'adhère
en ligne !

Inventez de nouveaux droits !

Préparez un avenir plus stable pour les jeunes générations, avec plus de sécurité pour les salariés les plus fragiles et moins d'inégalités !

Sortez de l'isolement au travail et participez aux changements nécessaires !

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



FGA.CFDT.FR



#CFDTAgriAgro

Imprimé de façon
éco-responsable

Prenez contact avec la CFDT Agri-Agro !

Coordonnées du syndicat



AGRI • AGRO

PRODUC • TRANSFO • SERVICES

LA CFDT AGRI-AGRO,
C'EST...



FGA.CFDT.FR

Cartes contact à découper, à plier... et à distribuer autour de toi ! ;-)



AGRI • AGRO
PRODUIT • TRANSPORT • SERVICES

...une des fédérations de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) dont elle partage les valeurs fondamentales de **justice sociale**, de **démocratie**, de **solidarité**, et de **liberté**. Elle est représentative sur l'ensemble de son champ d'action: la production agricole, l'industrie agroalimentaire, l'artisanat alimentaire, et les services à l'agriculture.



La CFDT Agri-Agro privilégie des pratiques syndicales de proximité avec les salariés et s'appuie sur ses adhérents pour améliorer les droits de tous les salariés. Elle s'inscrit aussi dans une action syndicale internationale et européenne.

LA CFDT Agri-Agro s'engage pour chacun et agit pour tous !



AGRI • AGRO
PRODUIT • TRANSPORT • SERVICES

...une des fédérations de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) dont elle partage les valeurs fondamentales de **justice sociale**, de **démocratie**, de **solidarité**, et de **liberté**. Elle est représentative sur l'ensemble de son champ d'action: la production agricole, l'industrie agroalimentaire, l'artisanat alimentaire, et les services à l'agriculture.



La CFDT Agri-Agro privilégie des pratiques syndicales de proximité avec les salariés et s'appuie sur ses adhérents pour améliorer les droits de tous les salariés. Elle s'inscrit aussi dans une action syndicale internationale et européenne.

LA CFDT Agri-Agro s'engage pour chacun et agit pour tous !



AGRI • AGRO
PRODUIT • TRANSPORT • SERVICES

...une des fédérations de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) dont elle partage les valeurs fondamentales de **justice sociale**, de **démocratie**, de **solidarité**, et de **liberté**. Elle est représentative sur l'ensemble de son champ d'action: la production agricole, l'industrie agroalimentaire, l'artisanat alimentaire, et les services à l'agriculture.



La CFDT Agri-Agro privilégie des pratiques syndicales de proximité avec les salariés et s'appuie sur ses adhérents pour améliorer les droits de tous les salariés. Elle s'inscrit aussi dans une action syndicale internationale et européenne.

LA CFDT Agri-Agro s'engage pour chacun et agit pour tous !



AGRI • AGRO
PRODUIT • TRANSPORT • SERVICES

...une des fédérations de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) dont elle partage les valeurs fondamentales de **justice sociale**, de **démocratie**, de **solidarité**, et de **liberté**. Elle est représentative sur l'ensemble de son champ d'action: la production agricole, l'industrie agroalimentaire, l'artisanat alimentaire, et les services à l'agriculture.



La CFDT Agri-Agro privilégie des pratiques syndicales de proximité avec les salariés et s'appuie sur ses adhérents pour améliorer les droits de tous les salariés. Elle s'inscrit aussi dans une action syndicale internationale et européenne.

LA CFDT Agri-Agro s'engage pour chacun et agit pour tous !



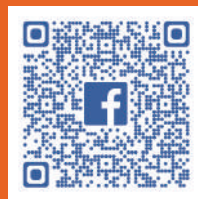


Rejoins-nous !



AGRI • AGRO

PRODUC • TRANSFO • SERVICES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



47 - 49, AVENUE SIMON BOLIVAR 75950 PARIS CEDEX 19

TÉLÉPHONE : 01 56 41 50 50 - **TÉLÉCOPIE :** 01 56 41 50 30

E-MAIL : fga@cfdt.fr